



AERO-CLUB du BAS-ARMAGNAC

Aérodrome de Nogaro - B.P.17- 32110 NOGARO

Tél : 05.62.08.80.82 ou Tél/fax : 05.62.69.09.50

Site internet : <http://www.aeronogaro.com> Email: info@aeronogaro.com

BREVET DE PILOTE AVION PPL(A)

Devis Formation en vue de l'obtention du brevet de pilote privé avion

Elève pilote de - de 25 ans

- Cotisation club valable jusqu'au 31/12/2015
- Licence assurance fédérale valable jusqu'au 31/12/2015
- 35 heures de vol d'instruction en avion avec briefings/débriefings vol
- 10 heures de vol en solo sur avion
- 2h30 de test pratique pour obtention du brevet de pilote
- Taxes atterrissages Aéroports
- Manuel de pilote privé avion et carnet de vol
- Carte aéronautique 1/500 000, pochette VFR, rapporteur et planchette navigation

Prévoir une visite médicale aéronautique de classe 2 (tarif d'une consultation)

Détail du devis formation brevet de pilote avion PPL(A) :

- Cotisation club 201565 €
- Licence assurance fédérale annuelle 201571 €
- Heures de vol en instruction sur avion « DR 400 / DR 1053 »
(35 x 102 €).....3570 €
- Heures de vol en solo sur avion « DR400 / DR 1053 »
(10 x 90 €).....900 €
- Heures de vol avec testeur pour délivrance brevet
(2h30 x 102).....255 €
- Taxes atterrissages aéroports..... environs 60 €
- Carnet de vol.....14 €
- Manuel de pilote privé avion (édition 16 Cépaduès).....68 €
- Carte aéronautique 1/500 000, pochette VFR, rapporteur et planchette navigation... 70€

TOTAL : 5073 €

Si élève de – 21 ans :

Bourses de la FFA***, sur objectifs :

- **335 €** pour le premier vol solo
- **670 €** pour l'obtention du Brevet de pilote de planeur

Ces aides sont cumulables soit jusqu'à 1005 € d'aide ! Elles sont à déduire du devis ci-dessus.

Prévoir 80 € pour Frais de délivrance brevet de pilote planeur (redevance DGAC*)

Non inclus au forfait ci-dessus, paiement auprès de la DGAC après réussite du test final PPL(A)**

* Direction Générale de l'Aviation Civile

** Private Pilot Licence

***Fédération Française Avion

Attention : Tous suppléments en : heure de vol, remorqués, cotisations et/ou licences (en cas de formation étalée sur plusieurs années civiles) seront facturés en sus aux tarifs club en vigueur.